

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

29/08/2022

Date d'Affichage

13/09/2022

L'an deux mille vingt-deux, le six septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU (jusqu'à 22h20), Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD

Absents excusés : Jean-Marc VARIN, Benoît LAVARDE, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Serge ANFRAY

Madame Fabienne LENOËL remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur Jean-Marc VARIN, conseiller municipal de la commune de Saint Clair sur l'Elle, empêché d'assister à la séance du Conseil Municipal de ce jour, donne pouvoir à Madame Fabienne LENOËL pour prendre en son nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins au cours de ladite séance.

Monsieur Benoît LAVARDE, conseiller municipal de la commune de Saint Clair sur l'Elle, empêché d'assister à la séance du Conseil Municipal de ce jour, donne pouvoir à Monsieur Stéphane LECHANOINE pour prendre en son nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins au cours de ladite séance.

Madame Floriane VISART DE BOCARMÉ, conseillère municipale de la commune de Saint Clair sur l'Elle, empêchée d'assister à la séance du Conseil Municipal de ce jour, donne pouvoir à Madame Anne-Marie RABEC pour prendre en son nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins au cours de ladite séance.

Monsieur Serge ANFRAY, conseiller municipal de la commune de Saint Clair sur l'Elle, empêché d'assister à la séance du Conseil Municipal de ce jour, donne pouvoir à Madame Maryvonne RAIMBEAULT pour prendre en son nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins au cours de ladite séance.

Pour des raisons professionnelles, Monsieur Yohann GARREAU quitte la séance du Conseil Municipal à 22h20.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2022 - N°06/09 : PORTES OUVERTES DE LA FRANCE
SERVICES

Madame le Maire laisse la parole à Maryline VAUTIER.

La France Services de St Clair sur l'Elle organisera des portes ouvertes du 10 au 17 octobre prochain. Chaque jour de cette semaine seront organisés des ateliers en lien avec les partenaires de la France Services.

Un quiz sera également distribué et permettra de gagner des lots qui seront remis le vendredi.

Il est demandé une participation de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de prendre en charge 100 € maximum sur le budget principal à l'article 6232 - Fêtes et Cérémonies sur présentation d'un budget prévisionnel.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Accusé de réception en préfecture
050-215004557-20220906-DE2022_09-09-DE
Date de télétransmission : 12/09/2022
Date de réception préfecture : 12/09/2022

Le secrétaire de séance

Le Maire

Maryvonne RAIMBEAULT

